



**Municipalité de Melbourn (Canton)**  
**1257, route 243**  
**Melbourn, Québec J0B 2B0**  
Tél. 819 826 3555  
Fax 819 826 3981  
[melcan@qc.aibn.com](mailto:melcan@qc.aibn.com)  
[www.melbournecanton.ca](http://www.melbournecanton.ca)

## AVIS PUBLIC

### **Est par les présentes données par la soussignée que :**

Lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourn tenue le 11 février 2013, le règlement portant le numéro 2013-01, « Relatif à l'obligation d'installer un détecteur de monoxyde de carbone, modifiant le règlement 2011-02 du Canton de Melbourn », a été adopté.

Le bureau de la Municipalité est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance dudit règlement.

Donnée à Melbourn  
Ce 12 février 2013

Cindy Jones, g.m.a.  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

#### CERTIFICATION DE PUBLICATION (art. 451 C.M.)

Je soussignée **Cindy Jones**, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourn, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public pour le règlement 2013-01, aux endroits fixés par le conseil, le 12 février 2013.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 février 2013.

Directrice générale/secrétaire-trésorière